



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de contrôle du contenu des plateformes de vidéo à la demande

Question écrite n° 17730

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge M. le ministre de la culture sur le manque de contrôle du contenu mis à disposition par les plateformes de vidéo à la demande. Ces dernières semaines, de nombreux observateurs ont pu faire état de la présence de contenu à la rigueur contestable sur différentes plateformes. Allant de vidéos multipliant les approximations scientifiques à des discours ouvertement conspirationnistes et antisystèmes, ces documentaires semblent se multiplier sans aucun frein. Plus grave, ces derniers vont jusqu'à être directement suggérés aux utilisateurs. Dans un contexte de lutte contre les fausses nouvelles, notamment au sein des médias traditionnels, il apparaît étonnant que les contenus publiés par les plateformes de vidéos à la demande ne fassent pas l'objet d'un contrôle accru, d'autant plus quand ceux-ci sont régulièrement proposés à un public jeune. Il lui demande donc quelles dispositions le Gouvernement compte mettre en œuvre afin d'assurer un meilleur contrôle des contenus disponibles sur les plateformes de vidéo en ligne.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17730

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2019](#), page 2270

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)